

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES À NOTRE CLIENTÈLE

L'information du Client sur les prix des produits et services est assurée conformément à l'arrêté du 29 juillet 2009 portant application des articles L.312-1-1 et L.314-13 du Code monétaire et financier et aux dispositions de l'article 314-59 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les frais et commissions mentionnés ci-dessous sont soumis au régime de TVA en vigueur et sont à entendre en TTC..

Le présent tarif peut être changé à tout moment sous préavis de 2 mois.

I EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet	Non disponible
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par sms	Non disponible
Tenue de compte	Gratuit
Carte de paiement internationale à débit immédiat	Non disponible
Carte de paiement internationale à débit différé	Non disponible
Carte de paiement à autorisation systématique	Non disponible
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	Non disponible
Virement SEPA (*) occasionnel externe dans la zone euro :	Gratuit
> En agence	Non disponible
> Par internet	Non disponible
(*) Un virement SEPA (Single Euro Payment Area) est un instrument de paiement pour l'exécution de virements en euro entre des comptes clients ouverts dans la zone SEPA (Espace Economique Européen, Suisse et Monaco).	
Frais de prélèvement :	Gratuit
> Mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
> Par prélèvement	Gratuit
Commission d'intervention (*)	
(*) Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.	
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	Nous consulter

II OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

1. Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture de compte	Gratuit
Frais de clôture de compte	Gratuit
2. Relevé de compte	
Extrait de compte mensuel ou trimestriel	Gratuit
3. Tenue de compte	
Tenue de compte	Gratuit
Commission annuelle de compte sans mouvement	180 €
4. Services en agence	
Dépôt et retrait d'espèces	Gratuit
Remise de chèque payable en France, à l'encaissement et paiement par chèque	Gratuit
Remise de chèque payable à l'étranger, à l'encaissement et paiement par chèque	36 € + frais de port
Recherche de documents avec reproduction :	
> De moins d'un an	36 €
> De plus d'un an (selon demande)	Minimum 120 €
Informations transmises à la demande du client :	
> Aux commissaires aux comptes	180€
> Divers	Nous consulter
Traitement d'un dossier de succession, donations	600 €

III VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

1. Prélèvements/TIP	Gratuit
2. Chèques	
Chèque de banque	30 €

IV OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Non disponible

V IRREGULARITES ET INCIDENTS

1. Commission d'intervention	Gratuit
2. Opérations particulières	
Saisie hors saisie administrative sur le compte	150 €
Saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant Plafonné à 100 €
3. Incidents de paiement	
Traitement des chèques sans provision :	
> Pour tous les chèques inférieurs à 50 euros	36 €
> Pour tous les chèques supérieurs à 50 euros	60 €

VI DECOUVERTS ET CREDITS

1. Facilité de caisse et/ou découvert	
Découvert autorisé	Nous consulter
Découvert non autorisé, taux nominal	10 % par an
2. Crédits à la consommation	Non disponible
3. Crédits immobiliers	Non disponible

VII EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

1. Epargne bancaire	Non disponible
2. Placements financiers	
2.1. Commissions de mouvement <i>Ces frais s'entendent hors courtages facturés par les intermédiaires</i> <i>Les frais de transaction appliqués aux PEA et PEA-PME sont plafonnés conformément au décret n°2020-95 du 5 février 2020 au taux maximum de 1,2% TTC</i>	
Minimum de commissions de mouvement	12 €
Opérations sur actions, certificats d'investissements, droits de souscription et d'attribution, obligations convertibles échangeables, participantes et indexées, titres participatifs, bons de souscription, fonds d'Etat indexés, négociés:	
> en euros	1,32%
> en devises	1,62%
Opérations sur obligations à taux fixe ou à taux variable et fonds d'Etat non indexés (*) :	
Echéance :	
> Inférieure à 5 ans	Nous consulter
> 5 ans et plus	Nous consulter
(*) Une dégressivité est appliquée aux ordres supérieurs à 100.000 €.	
Titres de créances négociables et instruments financiers à terme	Nous consulter
EMTN (Euro Medium Term Notes)	
Echéance :	
> Inférieure ou égale à 5 ans	3% maximum
> Autres échéances	Nous consulter
Souscriptions-rachats d'OPC (Organismes de Placements Collectifs)	4% maximum
2.2. Livraisons-réceptions	
Réception	Gratuit
Livraison	36 € par ligne
2.3. Encaissements de coupons	
Valeurs françaises et étrangères :	
> En dépôt en France	2 %
> En dépôt à l'étranger	5 %
Maximum de frais d'encaissements de coupons	450 €
2.4. Opérations sur titres	
Sans mouvement de fonds (attributions, échanges, divisions, regroupements)	Gratuit
Avec mouvement de fonds :	
> Souscriptions	1 %
> Remboursements	Gratuit
Minimum de frais d'opérations sur titres	15 €
Maximum de frais d'opérations sur titres	300 €
2.5. Droits de garde <i>Les droits de garde sont perçus annuellement et calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre ou prorata temporis pour une période inférieure à un an.</i>	
Dépôt en or	0,60 %
Instruments financiers, hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	0,42%
<i>Les frais de garde, appliqués aux PEA et PEA-PME, sont plafonnés conformément au décret n°2020-95 du 5 février 2020 au taux de 0,4 % TTC</i>	
3. Documents fiscaux	
Relevés de portefeuille, états des plus-values	Gratuit
4. Commission de change	0,25% maximum

VIII ASSURANCE ET PREVOYANCE

Nous consulter

IX RESOUDRE UN LITIGE

Gratuit